

PROCÈS-VERBAL

Présidence : Michel CALLOT.

Membres présents :

Yannick **POUEY**, Secrétaire général; Gilles **DA COSTA**, Trésorier général (en visioconférence); Patrick **CLUZAUD**, Vice-Président; Sylvain **DUPLOYER**, Vice-Président; Éric **JACOTÉ**, Vice-Président; Cathy **MONCASSIN**, Vice-Présidente; Marie-Françoise **POTEREAU**, Vice-Présidente; Marc **TILLY**, Vice-Président.

Assistent également à la réunion :

Magali **DELLA SCHIAVA**, Assistante du Président; Christophe **LAVERGNE**, Directeur juridique; Christophe **MANIN**, Directeur technique national; Christophe **XHONNEUX**, Directeur financier et Directeur des Ressources Humaines; Nicolas **ANDRÉ**, Directeur des Événements et de la Réglementation Sportive; Tristan **HORREAUX**, Directeur Communication et Marketing; Fabien **RAFFOUX**, Directeur des systèmes d'information.

Excusés

Éric **MEINADIER**, médecin en charge de la surveillance médicale réglementaire; Xavier **JAN**, Président de la LNC.

Ordre du jour

I.	OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT	3
II.	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 OCTOBRE 2024.....	3
III.	INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	3
1.	Statistiques.....	3
2.	Événements	4
3.	UCI	5
4.	ANS.....	6
5.	Activité fédérale	6
6.	RH	7
IV.	INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA LNC, DU MEDECIN COORDONNATEUR DE LA MEDECINE REGLEMENTAIRE ET DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL.....	8
1.	Directeur technique national.....	8
V.	DÉVELOPPEMENT, MARKETING ET COMMUNICATION	18
VI.	POINT FINANCIER.....	19
VII.	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 14 DÉCEMBRE 2024.....	24
VIII.	CONSEIL NATIONAL DES PRÉSIDENTS DES COMITÉS RÉGIONAUX 22 ET 23 NOVEMBRE 2024	25
IX.	COMMISSIONS	26
1.	Cycloportive.....	26
2.	Cyclo-cross.....	27
3.	Piste	28
X.	ÉPREUVES OFFICIELLES	30
XI.	QUESTIONS DIVERSES	31

I. OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Bureau Exécutif.

Il annonce que Xavier JAN est excusé, tout comme Éric MEINADIER retenu par un colloque médical se déroulant à Toulouse.

Il fait part du décès du père de Patrick CLUZAUD et du père d'Anne LE PAGE. Le Bureau Exécutif adresse toutes ses condoléances aux familles endeuillées et s'associe à leur peine.

Il indique qu'en raison d'un rendez-vous, il quittera la séance entre 10 heures 45 et 13 heures. Durant son absence, la présidence du Bureau Exécutif sera assurée par le Secrétaire général.

II. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 OCTOBRE 2024

Le procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité des votants.

III. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Statistiques

Yannick POUHEY déclare que la FFC compte 19 259 licenciés enregistrés au 31 octobre 2024, soit une hausse de 20,82 % (+3 319 licenciés) par rapport au 31 octobre 2023.

À date, tous les Comités Régionaux sont en phase avec les chiffres de 2023 et les seuls retards demeurent à la marge (entre 2 et 20 licences selon les Comités Régionaux).

Le nombre de femmes licenciées s'établit à 2 715. Elles représentent 14,09 % de la totalité des effectifs, soit +508 licenciées supplémentaires par rapport au 31 octobre 2023.

En ce qui concerne l'évolution des disciplines, les données sont les suivantes :

- BMX : +33,52 %.
- Cyclo-cross : +26,47 %.
- Piste : +6,25 %.
- Route : +11,02 %.
- VTT : +14,25 %.

- Autres disciplines : +10,87 %.

S'agissant des blocs de licences, les éléments saillants sont les suivants :

- Compétition : +10,80 %.
- Sport : +13,1 %.
- Jeunesse : +24,2 %. Après deux années extrêmement difficiles, toutes les catégories d'âge sont en hausse. Il est fort possible que cette progression soit liée à l'impact des Jeux olympiques Paris 2024.
- Arbitres : +25,1 %.
- Staff : +25,1 %.

Le nombre de licences individuelles demeure très stable (270 au 31 octobre 2024 versus 276 au 31 octobre 2023).

De manière générale, il convient de préciser que l'approche des élections départementales et régionales a certainement un effet positif sur le travail administratif des clubs.

Fabien RAFFOUX tient à souligner que la progression de 20,82 % du nombre de licences ne présage aucunement de l'atterrissage.

Au 13 novembre 2024, la FFC comptait 25 593 licences validées contre 22 555 au 13 novembre 2023, avec un potentiel de 56 791 licences versus 50 885. Le nombre de nouveaux licenciés s'établit à 12 445 contre 10 328, tandis que le nombre de retours s'élève à 1 994 contre 1 825.

Le nombre de licences Jeunes a également progressé, à l'instar des licenciés Route.

Le Président salue ces résultats positifs. Cependant, il est absolument essentiel de communiquer sur ces différents éléments de progression, notamment celle des retours, et de remercier les clubs qui s'attèlent sans relâche à faire augmenter leur effectif.

Yannick POUEY confirme les efforts réalisés par les clubs pour accueillir le plus grand nombre possible de jeunes licenciés.

2. Événements

Le Président évoque les très beaux Championnats de France Piste Avenir qui se sont tenus au vélodrome Loudéac et dont le succès est indéniable. Le Bureau Exécutif tient à saluer le travail de Didier MARCHAND qui a œuvré à la création de ce vélodrome qui constitue une très belle réussite. Conformément à son pari, le Comité Régional de Bretagne tire de cet équipement une exploitation vertueuse tant financière que sur le plan de l'activité.

Les principaux éléments concernant les événements à venir sont exposés comme suit :

- Le Championnat d'Europe 2025 : le traitement de ce dossier conjointement avec la région Auvergne-Rhône-Alpes et les Départements Drome et Ardèche suit son cours.
- Les Championnats du monde de Cyclo-cross : la billetterie est ouverte et des actions de communication viendront soutenir la vente des billets.
- Les Championnats du monde de Gravel : le dossier semble se compliquer pour la ville de Nice, et des incertitudes pèsent sur le maintien de cet événement dans la ville.
- Les Championnats du monde 2027 : le Comité d'organisation se structure et des échanges sont en cours avec Florian VUILLAUME sur la mise en place de l'organigramme. Le Président de la FFC a rencontré les présidents des organismes consulaires et les représentants de l'association des maires. S'agissant du volet financier, les discussions se poursuivent avec l'État et la région Auvergne-Rhône-Alpes. Quant au contrat final (UCI, CD 74, FFC, Comité d'Organisation) qui inclut notamment le marketing, il est en cours de signature auprès des différentes parties prenantes. Enfin, une grande opération de communication se tiendra en marge des Championnats du monde de Snowbike avec la présentation des logos et les perspectives de calendrier.

Patrick CLUZAUD sollicite des informations concernant le poste lié à la RSE sur ces Championnats du monde 2027.

Le Président répond que les obligations RSE sont imposées par le cahier des charges UCI. Grâce à l'action de la FFC L'événement qui est rattaché à un Certificat d'économie d'énergie (CEE) animé par l'Union Sport et Cycle qui génèrera 2,3 millions d'euros qui seront fléchés sur la décarbonation des flux des différents publics.

Gilles DA COSTA rappelle que les entreprises considérées comme polluantes nourrissent un fonds qui est ensuite transformé en Certificat d'économie d'énergie destiné aux entreprises qui mettent en place des actions visant à réduire la production de gaz à effet de serre. L'obtention dudit certificat nécessite une justification particulièrement lourde.

Il ajoute qu'il a été parfaitement démontré que l'empreinte carbone des événements est essentiellement impactée par les déplacements des spectateurs. Dès lors, il importe de travailler des outils, comme le covoiturage, pour limiter cet impact.

Le Président confirme que l'obtention du CEE a nécessité un travail lourd et précis et remercie l'Union Sport et Cycle pour sa contribution déterminante dans ce dossier

3. UCI

Le Président évoque le règlement relatif aux Ententes adopté le 26 septembre 2024 par l'UCI qui met fin au concept U19 tel qu'il est pratiqué. Pour l'heure, l'UCI a fait valoir au travers d'un nouveau courrier qu'elle maintenait ce texte. Des échanges

auront lieu sur ce sujet lors du séminaire World Tour qui se tiendra à la fin du mois de novembre.

Yannick POUHEY signale la position délicate de la FFC qui est régulièrement sollicitée sur ce dossier.

Le Président indique qu'il échangera avec David LAPPARTIENT qui sera présent à l'Assemblée générale du Comité Régional de Bretagne qui aura lieu le samedi 16 novembre 2024.

4. ANS

Le Président relate le rendez-vous qui s'est tenu le 8 novembre 2024 avec Frédéric SANAUR durant lequel le budget de l'ANS a été présenté : l'enveloppe dédiée au Haut Niveau demeure constante à l'inverse de celle du PSF qui subira une baisse de 10 %. Le niveau des aides dédiées aux équipements et aux emplois devrait également être maintenu.

5. Activité fédérale

Le Président passe en revue les différents événements auxquels il a pris part depuis le Bureau Exécutif du 17 octobre 2024 :

- Le 23 octobre 2024 : le Président s'est rendu en Belgique pour rencontrer Tom VANDAMME, le président de la Fédération Belge, et évoquer les problématiques communes liées à la pratique du vélo et qui requièrent un niveau de réflexion élargie.
- Le 29 octobre 2024 : le Président s'est entretenu avec la directrice des Sports sur les relations entre la FFC et la LNC qui a adressé un courrier au ministère des Sports dans lequel la Ligue se plaignait de la manière dont la FFC a attribué le Championnat de France sur Route.
- Le 9 novembre 2024 : le Président a participé à la soirée anniversaire de Bernard HINAULT à laquelle participaient également David LAPPARTIENT et Didier MARCHAND.
- Le 13 novembre 2024 : le Président a déjeuné avec Hervé MORIN à l'issue duquel le président du Conseil régional de Normandie devrait inviter les clubs normands à un temps d'échange le 11 décembre 2024 avec l'annonce de mesures en faveur du cyclisme (équipements, Savoir rouler à vélo, etc.).

Le Président évoque ensuite l'Assemblée générale électorale du Comité Régional de Normandie qui a vu la réélection à l'unanimité de Bernard SINEUX à la présidence. À noter la forte participation des clubs normands (2/3 des clubs) à cette Assemblée générale. Le Bureau Exécutif adresse toutes ses félicitations à Bernard SINEUX pour sa réélection.

Il fait part également de la réélection avec une majorité confortable de Vincent DEDIEU à la présidence du Comité Régional de la Nouvelle-Aquitaine lors de l'Assemblée générale électorale, le BE lui adresse également toutes ses félicitations

Yannick POUHEY relate l'Assemblée générale des Hauts-de-France lors de laquelle Vincent PETIT a été élu président, à l'issue d'une campagne assez difficile où trois listes étaient en lice. Lors de cette assemblée, 78 clubs étaient présents sur les 164 clubs que compte le Comité Régional. Une contestation a été enregistrée à la suite de ces élections. Elle a été adressée à la Commission de vote du Comité Régional des Hauts-de-France. Yannick POUHEY déclare avoir félicité les 81 candidats qui se sont investis dans cette élection. Félicitations du BE à Vincent PETIT.

Gilles DA COSTA aborde l'Assemblée générale du Grand Est qui s'est déroulée dans de bonnes conditions avec la participation d'une soixantaine de clubs et qui a vu l'élection de Florian MORIZOT à la présidence du Comité Régional. Il convient de souligner la qualité avérée des résultats sportifs, ainsi que la qualité des finances qui sont très saines. Lors de cette Assemblée générale, Gilles DA COSTA a remercié l'ensemble de l'équipe sortante et a adressé tous ses vœux de réussite à la nouvelle équipe du comité qui dispose sans aucun doute d'un fort potentiel. Le BE s'associe à ces vœux et adresse toutes ses félicitations à Florian MORIZOT

Le Président tient à rappeler que les élus du Bureau Exécutif ont toujours assisté à toutes les Assemblées générales des Comités Régionaux au cours des deux dernières mandatures. Cette participation systématique qui fait partie de leurs devoirs sera bien évidemment renouvelée si l'équipe actuelle est reconduite dans ses fonctions.

Gilles DA COSTA ajoute que le principe déontologique concernant les intervenants dans le cadre de ces Assemblées générales est parfaitement respecté : aucune évocation ni aucune référence n'a trait à un quelconque programme électoral ou à une quelconque candidature. Les Assemblées générales des Comités Régionaux ne constituent nullement une tribune destinée à évoquer les élections fédérales. Elles représentent une tribune de reconnaissance vis-à-vis de l'activité des clubs sur l'ensemble d'un territoire et de l'activité du Comité Régional.

6. RH

Christophe XHONNEUX annonce que l'effectif fédéral s'élève à 53,92 CDI et à 10,88 CDD au 31 octobre 2024, soit 66,80 salariés.

La Direction a notifié l'octroi aux salariés d'une prime de partage de la valeur d'un montant de 450 euros, mesure qui a reçu un accueil positif. Ladite prime sera versée au mois de novembre.

Lors du dernier CSE, les élus ont fait part de leurs interrogations concernant le projet et la structuration de Trappes, et de ses impacts sur les salariés. Post-JO, c'est un sujet prioritaire. Ils ont également demandé une forme de bilan sur les actions et la stratégie RH de la FFC à l'aune de la fin du mandat actuel. La Direction a listé les outils

déployés en vue de dématérialiser la gestion du personnel, les accords d'entreprise signés sur la période (CDD à objet défini, Télétravail), les actions relatives à la politique de recrutement avec notamment le recours à la plateforme Welcome To The Jungle, la mise en avant de la marque Employeur ainsi que les efforts effectués sur la formation tant en termes d'accès (quasiment tous les collaborateurs ont fait au moins une formation ces dernières années) que de financement (recherche active de financements via l'AFDAS ou le FNE notamment).

Par ailleurs, les élus du CSE ont fait part de leurs préoccupations concernant la pérennité des subventions qui risquent d'affecter certains postes liés au volet Développement de la DTN bien qu'aucun emploi ne soit menacé. Enfin, ils ont relayé la demande prégnante des salariés concernant l'organisation d'un séminaire visant à favoriser une réimplication des équipes autour d'un projet.

Le Président explique qu'il est important que la Fédération maintienne la polyvalence de ses métiers, et qu'elle redéfinisse la meilleure adéquation possible entre ses ressources et ses métiers au regard des différents enjeux existants. Pour autant, la gouvernance actuelle n'envisage aucune suppression d'emploi à date, mais il est évident que les salariés positionnés sur les sujets de développement devront faire preuve d'une certaine souplesse et s'adapter à l'activité qui évolue.

S'agissant plus précisément du CSE, il fait valoir les relations et les échanges de qualité qui prévalent entre les élus de cette instance et la Direction de la Fédération.

Gilles DA COSTA note qu'il est naturel que certains salariés émettent des craintes eu égard aux prochaines élections et à leur lot d'inconnues et d'interrogations.

Enfin, il est évident que le climat général de la société française ne sécurise pas les salariés.

IV. INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LNC, DU MEDECIN COORDONNATEUR DE LA MEDECINE REGLEMENTAIRE ET DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

Il n'y a pas d'intervention du Président ni du médecin coordonnateur de la médecine réglementaire.

1. Directeur technique national

Christophe MANIN annonce que sa présentation aura trait au bilan de l'olympiade qu'il déroulera avec Thierry BEDOS pour la partie Développement, et avec Cédric CHAUMOND et Florian ROUSSEAU pour la partie rayonnement du Haut Niveau.

Pour rappel, au début de l'olympiade, l'ambition de la DTN était d'incarner la transformation et la modernisation de la FFC grâce à sa force collective et à ses valeurs. Quant à son engagement, il se devait d'être au service de la pratique du vélo et du rayonnement de l'Équipe de France lors des Jeux olympiques de Paris 2024.

Pour ce faire, le plan d'action de la DTN comprenait trois volets :

- La force collective de la DTN.
- Le développement du vélo.
- Le rayonnement de la France aux derniers Jeux olympiques.

En ce qui concerne la force collective de la DTN, les éléments saillants de cette olympiade sont les suivants :

- Le nombre de CTS est passé de 41 à 47 depuis 2017. La DTN a pu également bénéficier de contrats courts à la faveur d'une méthode de travail positive avec la Direction des Sports.
- La DTN est composée par ailleurs de 22 salariés et collabore avec plusieurs prestataires.
- L'équipe qui représente un total de 70 ETP est coordonnée par un CODIR (Christophe MANIN, Thierry BEDOS, Cédric CHAUMOND et Florian ROUSSEAU) qui se réunit chaque semaine. À noter également la présence d'un COPIL composé des membres du CODIR auxquels s'ajoutent les neuf managers des filières et secteurs et qui se réunit tous les mois.

La DTN a animé plusieurs événements, tels que des séminaires annuels et des séminaires de Managers Techniques territoriaux, et a participé aux différents Congrès fédéraux et aux assises des sites fédéraux. Elle a accompagné les membres de l'équipe dans leurs besoins de formations et dans leur évolution, permettant ainsi une montée en compétences évidente.

En 2024, le FFC compte 60 cadres dans les régions et les départements versus 39 en 2021, soit une progression de 65 %.

Afin de soutenir le rayonnement de la DTN en faveur de la modernisation et de la transformation de la FFC, plusieurs outils ont été mis en place, comme des lettres d'information ; des comptes rendus de la DTN exposés lors des Conseils Fédéraux ; des présentations thématiques à destination des dirigeants de la FFC. À ces outils s'ajoutent des outils techniques dont le succès est avéré (mémentos Piste, VTT et Route ; guides animateurs ; productions documentaires en lien avec le Cyclisme Santé, le SRAV, la Remise en selle et les EFC).

La DTN a mis à profit les subventions de l'ANS destinées à favoriser la transformation numérique des fédérations sportives. Les sujets ayant bénéficié de ce développement sont le Data haut niveau, l'E-Cycling, l'INF, Nolio by FFC et Outdoorvision.

Toutefois, malgré ces réussites, le projet numérique à la FFC demeure fragile. Or, il importe qu'il soit un enjeu majeur pour être à la hauteur d'un projet sportif moderne.

Pour la période 2025-2028, les préconisations sont les suivantes :

- Conserver un CODIR et un COPIL pour assurer un management de qualité.

- Redéfinir précisément le rôle des managers.
- Renforcer l'action de la DTN vers les niveaux locaux
- Remettre la formation au cœur de la DTN (INF).
- Réorganiser les filières Piste et BMX qui ont connu un turnover important.
- Mieux former les entraîneurs.
- Renforcer l'accompagnement Carrières et Compétences.
- Être vigilant sur les plans de charge.
- Instaurer des temps collectifs thématiques entre le CODIR et les membres du Bureau Exécutif concernés.

Thierry BEDOS détaille le bilan du volet Développement et Territoires de l'olympiade.

Résultats et effets sur les politiques publiques et le développement du vélo

Les actions mises en place ont permis de générer des retombées positives sur :

- Le volet jeunesse avec le Savoir rouler à vélo (79 502 attestations délivrées et 908 intervenants formés) et les Écoles Françaises de Cyclisme (+53 écoles labellisées).
- Le volet Vivre le Vélo au Féminin avec une progression significative du nombre de licenciées (+2 000 licenciées sur l'olympiade); le programme des Ambassadrices qui a permis d'organiser quatre cents sorties qui ont concerné 3 800 participantes ; l'opération Elles arrivent qui bénéficie d'une belle visibilité et le mécénat du CIC grâce auquel 29 clubs ont pu ouvrir une section féminine.
- En revanche, le bilan du Cyclisme Santé se révèle plus mitigé, puisque seuls 24 clubs sont labellisés Cyclisme Santé. À noter toutefois que 140 coachs ont été formés et qu'ils répondent aux demandes des territoires et de la Fédération.
- Le programme Nouveau Cycle a permis de recycler 2024 vélos qui ont été remis à des structures fédérales.
- Le développement des nouvelles pratiques a été soutenu : exemple de l'E-Cycling avec l'organisation d'une Coupe de France comprenant cinq manches et d'un Championnat de France en présentiel.

De manière générale, le bilan de cet axe demeure très positif, bilan qui est reconnu par le ministère des sports et l'ANS. Les résultats du Savoir rouler à vélo constituent évidemment un levier majeur dans ce bilan. A contrario, les actions concernant la jeunesse n'ont pas permis une progression des licences Jeunes : il s'agit donc d'un défi à relever pour la prochaine olympiade.

Les préconisations sont les suivantes :

- Focaliser plus de moyens RH et financiers sur la Jeunesse.

- Mieux diffuser la stratégie de féminisation dans tous les axes de développement pour poursuivre la progression engagée.
- Recentrer une part plus importante de l'action de la DTN en direction des publics licenciés et des clubs.
- Reconsidérer le déploiement du cyclisme santé dans les territoires et en direction de la Jeunesse.
- Poursuivre la dynamique d'accompagnement des nouvelles pratiques, pour être en phase avec l'évolution du cyclisme.

Résultats et effets économiques sur la FFC et ses structures territoriales

Le cumul des quatre années de la campagne ANS a permis d'injecter 5,3 millions d'euros en direction de 435 structures (clubs et comités). À ce montant s'ajoutent entre 200 k€ et 300 k€ injectés dans le développement sur les fonds propres la FFC depuis 2022 ; 880 000 euros (sur quatre ans) émanant de la convention de mécénat ASO et 85 000 euros par an provenant de la convention de mécénat du CIC en direction de la RSO.

Le point de faiblesse de cet axe réside dans la capacité de la FFC à faire savoir qu'elle apporte de réels moyens financiers aux clubs et aux comités. La communication sur ce sujet doit être améliorée.

Les préconisations d'évolution sont les suivantes :

- Séjours :
 - Conforter et renforcer le label Tourisme fédéral qui est véritable levier économique et d'activités pour les clubs labellisés, les Comités Régionaux et les Comités Départementaux.
 - Renforcer la culture interne et la communication globale autour des stages Académie en mobilisant plus fortement les filières et en améliorant la communication et le marketing auprès des jeunes licenciés, de leurs parents et des clubs.
 - Arrêter l'agrément Tourisme et l'opérateur de séjours et de voyages de la FFC, ainsi que l'offre des séjours sportifs.
- Remise en selle :
 - Maintenir une session annuelle de formation Coach Mobilité à vélo.
 - Arrêter la coordination actuelle et gérer uniquement les activations partenaires directement entre la direction communication et le réseau de coach.

De manière plus générale, il convient de préciser que cette activité économique est positive, mais qu'elle est essentiellement soutenue par les politiques publiques que la FFC est en mesure d'obtenir.

Si l'activité commerciale de production (ventes) a peiné à générer des résultats probants depuis le début de l'olympiade, elle connaît en 2024 une progression intéressante.

S'agissant du marketing, il serait pertinent d'évaluer plus finement l'impact des partenariats et de valoriser plus fortement la valeur sociétale de la Fédération.

Résultats et effets transversaux sur la transformation de la FFC

Afin de répondre au projet fédéral et de structurer plus efficacement les clubs, plus de 140 emplois à temps plein et 191 contrats d'apprentissage ont été créés en quatre ans. À date, 500 professionnels interviennent auprès de la FFC et qui sont inscrits dans Cicleweb.

Le service équipement qui s'est fortement renforcé a géré et créé de nouveaux classements et de nouveaux labels (Pumptrack, Trial, Cyclo-cross, etc.). Avec 256 sites labellisés, les collectivités continuent d'adhérer au réseau fédéral. Enfin, la FFC a énormément bénéficié de l'héritage des Jeux olympiques Paris 2024, tant sur les équipements de Haut Niveau que sur les équipements de proximité.

À noter que les logiques et les procédures de classement étant particulièrement hétérogènes entre les disciplines, il conviendrait de travailler plus étroitement avec les commissions sur ce sujet.

Patrick CLUZAUD adresse toutes ses félicitations à Thierry BEDOS et à ses équipes pour le travail accompli en matière de développement, travail qui a permis de générer un chiffre d'affaires pour les clubs et les comités. Il confirme la nécessité de valoriser ces éléments qui demeurent méconnus.

Le Président partage ces considérations et indique que le Développement constitue un levier économique important pour la FFC.

Marie-Françoise POTEREAU fait valoir le travail accompli par les cadres de la DTN en collaboration avec le service juridique sur les questions relatives aux violences sexuelles. Il conviendra à l'avenir de mesurer ledit travail. En revanche, elle regrette que la féminisation des métiers peine à s'installer, et relève la nécessité de définir un véritable axe de travail sur ce sujet.

Florian ROUSSEAU aborde les résultats du programme olympique qui a été partagé avec les élus du Bureau Exécutif, du Conseil Fédéral, la DTN et les Head coachs et dont l'unique objectif était que la FFC réussisse les Jeux olympiques de Paris 2024 à la faveur d'un accompagnement efficace des athlètes.

Dès le début de l'année 2022, ce programme a bénéficié de la mise en place d'une organisation dédiée avec :

- Un directeur du programme olympique porteur d'une vision stratégique.

- Sept Head Coachs pilotes des projets de performance pour cinq disciplines.
- Des moyens renforcés de l'ANS, de la FFC et du CNOSF.
- Un accompagnement ciblé des sportifs potentiels médaillables.
- Une cellule recherche et performance au service du programme olympique.
- L'accompagnement séminaire de l'ANS.

Il convient aussi de noter les moyens fédéraux mis en place (RH, salariés, dirigeants) et le soutien sans faille de la Fédération.

Ce programme stratégique a permis d'obtenir des résultats exceptionnels, puisque l'Équipe de France a remporté neuf médailles, dont trois médailles d'or, et de contribuer fortement à l'objectif fixé par le Président de la République, le ministère des Sports et l'ANS. Dans le classement français des médailles d'or, la FFC arrive à la deuxième place.

Les préconisations pour la prochaine olympiade sont les suivantes :

- Capitaliser sur la réussite des Jeux olympiques en vue des Championnats du monde 2027.
- Renforcer la notion de projet de performance pluriannuel pour chaque discipline.
- Renforcer la dimension humaine d'un collectif performant.
- Construire une équipe performante (athlètes et staffs).
- Passer du « toujours plus » au « toujours mieux », car la performance est la somme de l'efficacité et de l'efficience : il est certain que la Fédération ne disposera pas de moyens supplémentaires pour les prochains Jeux olympiques.
- Cultiver la notion de robustesse (organisationnelle, fonctionnelle, budgétaire, les fondamentaux de la performance, formation des jeunes, formation des entraîneurs Haute performance) pour renouveler l'exceptionnel.

Cédric CHAUMOND évoque le bilan du programme Relève dont la principale nouveauté est la mise en place d'une identification nominative des cyclistes et des pilotes (Relève à Fort Potentiel, Relève Avenir, Priorité Haut Niveau Non Olympique). Ce modèle adopté par de nombreuses fédérations sportives françaises et étrangères a facilité la mise en œuvre de la multiactivités chez les jeunes. Il a également permis un meilleur accompagnement tout au long de l'année et un accroissement des capacités d'évaluations longitudinales. Pour autant, la FFC doit encore améliorer certains points, notamment en ce qui concerne le choix des athlètes et des objectifs, et l'identification des potentiels masculins et féminins.

Pour la prochaine olympiade, les préconisations relatives au programme Relève sont les suivantes :

- Affirmer les modalités du programme Relève dans le projet de performance fédéral de la sélection à l'accompagnement ciblé des talents.
- Renforcer la culture et les compétences de l'accompagnement des cyclistes, des pilotes et de leur entourage, et poursuivre des projets pluriannuels (3 à 6 ans).
- Poursuivre l'expérimentation sur la catégorie des U17 avec une vigilance sur le rôle des programmes d'accession au Haut Niveau.
- Accroître la priorité visant l'accompagnement global des jeunes identifiés sur les plans sportif, social, et scolaire, afin d'éviter la déscolarisation précoce voire la désocialisation des jeunes talents.
- Appuyer la mobilisation des dispositifs institutionnels (CREPS, MRP, collectivités) et créer des partenariats pour pérenniser les dispositifs, mais il importe d'être vigilants aux freins socio-économiques pour la préparation et la formation au Haut Niveau.

S'agissant du bilan relatif au programme d'accession au Haut Niveau, les données principales sont exposées comme suit :

- 12 Comités Régionaux (dont deux comités ultramarins) animent des programmes d'accession au Haut Niveau qui consacrent entre 25 k€ et 170 k€ par an auxdits programmes (hors budgets des SEF).
- 49 structures d'entraînement et de formation (SEF) labellisés.
- Un catalogue des SEF en ligne sur le site www.velo.ffc.fr
- Entre 534 et 609 jeunes sont suivis chaque année, avec une progression des féminines (25 % versus 19 %). Parmi ces jeunes, 229 à 331 d'entre eux sont en SEF (évolution de 11 % à 18 % des féminines).

Les préconisations de la DTN sont les suivantes :

- Accompagner la généralisation et la formalisation des programmes d'accession au Haut Niveau des Comités Régionaux, et renforcer la dynamique sans tout révolutionner.
- Mieux informer les jeunes cyclistes et leurs familles sur les opportunités disponibles lorsqu'ils rejoignent un club, et clarifier les parcours possibles des jeunes licenciés vers le Haut Niveau.
- Accroître la priorité visant l'accompagnement global des jeunes identifiés sur les plans sportif, social, et scolaire pour éviter la déscolarisation précoce voire la désocialisation des jeunes talents.

- Appuyer la mobilisation des dispositifs institutionnels (CREPS, MRP, collectivités) et créer des partenariats pour pérenniser les dispositifs : il convient également d'être attentifs aux freins socio-économiques pour la préparation et la formation au Haut Niveau.

S'agissant du suivi socioprofessionnel, les mesures mises en œuvre par Séverine MAILLET se sont révélées d'une grande efficacité et ont permis une montée en puissance.

Pour rappel, l'olympiade passée a vu la mise en place de la formation sportive et citoyenne à l'attention des athlètes « Espoirs » dont l'objectif est de les accompagner vers le Haut Niveau.

Les préconisations en matière de suivi socioprofessionnel sont les suivantes :

- Pérenniser l'accompagnement socioprofessionnel des sportifs de Haut Niveau de la FFC, car il s'agit d'un enjeu de performance et surtout d'éthique.
- Faire connaître aux SHN et à leurs clubs les actions existantes et l'ambition portée par la FFC en matière de SSP au travers d'une communication stratégique et ciblée.
- Diffuser l'expertise acquise par la formation et éviter la déscolarisation précoce, voire la désocialisation des jeunes talents.

Florian ROUSSEAU expose le bilan de la cellule Recherche et Développement qui comprenait neuf axes stratégiques d'accompagnement scientifique de terrain en cohérence avec les modèles de performance pilotés par les Head Coachs ; six projets Recherche et Développement ; de nombreuses collaborations avec différents acteurs institutionnels et partenaires de la FFC, et un accompagnement financier important de l'ANS.

Les préconisations pour la prochaine olympiade sont les suivantes :

- Maintenir la connaissance et la formalisation des modèles de performance internationaux, et stimuler les coopérations et accompagner les bilans.
- Développer en continu l'expertise des entraîneurs et diffuser les connaissances scientifiques et celles issues de l'expérience pour affirmer l'entraîneur comme pilote et responsable du projet de performance. Associer et développer la connaissance des athlètes.
- Planifier et séquencer les différentes phases d'optimisation des performances, et prioriser et faire des choix dans les actions.
- Promouvoir l'expertise de la FFC en matière de Recherche et Optimisation de la performance pour stimuler les dispositifs institutionnels et les partenariats.

Cédric CHAUMOND évoque le Centre national de cyclisme (CNC), structure d'entraînement reconnue et dont le taux d'occupation en termes de nuitées et de repas s'élève à 80 %. Les expertises avérées et les équipements sportifs de grande qualité de ce centre lui ont permis d'intégrer le réseau Grand INSEP en 2023.

Les préconisations pour la période 2025-2028 sont les suivantes :

- Transformer les modèles d'accueils du CNC en vue d'optimiser et diversifier les activités pour en faire un centre de ressources pour la préparation des Supermondiaux UCI 2027.
- Affirmer et concrétiser la réflexion globale autour du CNC, du Centre Technique de Trappes et du Stadium VTT d'Élancourt.
- Développer l'identité du CNC pour en faire un levier marketing supplémentaire.
- Requestionner la place de la FFC dans la stratégie d'exploitation du Vélodrome.

Enfin, en ce qui concerne le bilan sportif de l'Équipe de France, il convient de rappeler qu'elle a participé à 56 compétitions internationales de référence entre 2021 et 2024. À titre d'exemple, elle a pris part :

- Aux Jeux olympiques d'été (Tokyo en 2021 et Paris en 2024).
- Aux Jeux européens (Cracovie en 2023).
- Aux Championnats européens (Munich en 2022).
- Aux premiers Championnats du monde toutes disciplines (Glasgow en 2023).

L'Équipe de France a décroché 349 titres et médailles pour la période 2021-2024 versus 237 pour la période 2017-2020, soit une progression de 47 %.

La France termine première nation cycliste au tableau des médailles des Jeux olympiques de Paris 2024 (elle était arrivée en huitième position lors des Jeux olympiques de Tokyo) ; elle termine première nation au ranking UEC en 2022, 2023 et 2024, et troisième nation au tableau des médailles lors des Championnats du monde UCI de Glasgow.

Les préconisations de la DTN sur ce volet sont les suivantes :

- Affirmer et déployer l'identité d'une équipe de France dans la perspective des Supers mondiaux UCI 2027 et des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028 — En s'appuyant sur la dynamique Paris 2024.
- Réviser et formaliser les outils d'organisation, de sélection et de fonctionnement de l'Équipe de France :
 - Co-élaborer un Règlement Intérieur.
 - Définir et valider des stratégies de sélections différentes.
 - Féminiser les staffs.
 - Expliquer et déployer les enjeux de communication et des partenariats auprès des membres de l'Équipe de France.

- Formaliser et déployer une stratégie de communication de l'Équipe de France Cycliste.
- Développer des outils et des applications numériques intégrés au système d'information fédéral et au Sport Data Hub pour la gestion, le suivi et la promotion de l'Équipe de France.

Christophe MANIN fait part de sa fierté quant au bilan de la DTN et au travail accompli par tous les collaborateurs de son équipe, travail qui a permis d'obtenir des résultats sportifs exceptionnels et des résultats sur les différentes actions de développement mises en place.

Le Président souligne l'importance de présenter lors du prochain CNPR les résultats liés au volet Développement de la DTN.

Yannick POUHEY relève le travail considérable effectué par la DTN qui a su déployer une méthode particulièrement efficace pour obtenir des résultats sur plusieurs volets. Il confirme que le Développement est un enjeu essentiel sur lequel la FFC ne communique pas suffisamment.

Enfin, il estime essentiel de communiquer les principes relatifs à l'Équipe de France dès la Relève pour que les valeurs du vélo demeurent intactes.

Gilles DA COSTA adresse toutes ses félicitations et tous ses remerciements à l'ensemble de la DTN pour son travail efficace et parfaitement cohérent. Ce travail a donné du sens à l'engagement associatif et bénévole qui est celui des élus fédéraux.

Il évoque ensuite les différentes voies qu'offre la FFC aux plus jeunes athlètes pour leur permettre d'accéder au Haut Niveau, tout en préservant la dimension humaine face à une dimension strictement mercantile. Ce sujet doit être plus investi, car il importe que les structures fédérales — au sein desquelles se trouvent de forts potentiels — conservent la possibilité d'effectuer une connexion avec le Haut Niveau, afin de préserver ce jeune public. Le sport à la française se démarque par un double projet qui affirme la possibilité de réussir sa vie en général et de réussir sa vie d'athlète. Il s'agit d'un gage essentiel dans la sauvegarde du modèle associatif de la Fédération.

Éric JACOTÉ adresse également toutes ses félicitations à la DTN pour le travail accompli tout au long de cette dernière olympiade. Il souhaite aussi associer à cette réussite les Teams VTT dans la mesure où le VTT ne bénéficie pas d'un encadrement spécifique à l'instar du BMX et de la Piste. Aussi, il convient d'associer ces structures qui accompagnent les athlètes tout au long de l'année.

Le Président partage ces considérations.

Patrick CLUZAUD salue également le travail réalisé par la DTN dont les résultats lors des Jeux olympiques ont été supérieurs à ceux escomptés. Il est évident que ces performances positives soutiennent l'octroi de moyens supplémentaires.

Cependant, il regrette que la posture de certains athlètes ne soit pas suffisamment professionnelle et qu'ils ne perçoivent pas l'apport de la FFC dans leur accompagnement vers la performance. Il serait pertinent de leur rappeler leurs droits et leurs devoirs, ainsi que leur rôle dans l'obtention de moyens additionnels (cadres techniques, partenariats, etc.). Enfin, il tient à souligner la nécessité de travailler sur le respect qui constitue une valeur sportive essentielle.

Le Président déclare que le bilan particulièrement structuré de la DTN conclut positivement cette olympiade et offre indéniablement de nouvelles perspectives pour la Fédération.

V. DÉVELOPPEMENT, MARKETING ET COMMUNICATION

Tristan HORREAUX annonce que l'ensemble de l'équipe Communication et Marketing a participé le mercredi 13 novembre 2024 à une formation sur l'Intelligence Artificielle générative, outil qui ne manquera pas d'apporter un gain de productivité en matière d'organisation événementielle.

L'équipe a été fortement mobilisée sur les Championnats de France Avenir sur Piste à Loudéac qui ont vu la présence d'un grand nombre de journalistes et de photographes (plus d'une trentaine d'articles de presse). De son côté, la FFC a publié 224 contenus sur France Peloton qui ont engrangé 745 000 vues et 14 588 engagements (likes, partages, commentaires).

Quant aux Championnats d'Europe de Cyclo-cross en Espagne lors desquels la France a décroché trois médailles, ils ont bénéficié d'une très belle couverture télévisuelle.

En ce qui concerne le volet des partenariats, le CIC remplacera SKF sur les manches de la tenue officielle de l'Équipe de France 2025 créée par ALE.

Bien que la FFC dispose de plusieurs partenaires solides, tels que le CIC qui demeure le partenaire majeur, FACOM, CB, CORIMA, ALE, ELDERA et SKODA, elle doit absolument élargir le nombre de ses partenaires, notamment sur des sujets liés à la féminisation, la jeunesse, la décarbonation, la mobilité et la remise en selle. Dans le cadre de cette recherche, des discussions sont en cours avec de potentiels partenaires et des signatures de contrats devraient intervenir dans les prochains jours.

Marie-Françoise POTEREAU évoque le désengagement de la FDJ du programme des Ambassadrices pour devenir le partenaire officiel des équipes féminines du Paris Saint-Germain. Eu égard à cette situation, il est absolument essentiel que la FFC trouve un nouveau partenaire pour soutenir le cyclisme féminin.

Tristan HORREAUX confirme qu'il importe de trouver un partenaire pour le cyclisme féminin et rappelle que la FDJ a fait part de sa volonté de monter en gamme sur la Coupe de France féminine.

Il aborde ensuite les Championnats du monde de Cyclo-cross 2025 qui se tiendront à Liévin et expose les éléments saillants ainsi que les échéances à venir :

- 2 872 tickets ont d'ores et déjà été vendus depuis l'ouverture de la billetterie le 5 novembre 2024. Pour rappel, l'objectif de vente est établi à 30 000 tickets et des actions de communication viendront soutenir ce sujet.
- Les partenaires de cet événement sont le CIC, UNIBET, BEOBANK, SKODA et STIHL.
- Le 19 novembre 2024, la FFC enverra la newsletter aux licenciés et aux clubs
- Les 25 et 27 novembre 2024, un Content day sera organisé avec les athlètes et le sélectionneur de l'Équipe de France de Cyclo-cross.
- Le 23 décembre 2024, une reconnaissance du circuit avec l'Équipe de France et la presse régionale sera organisée.
- Le 12 janvier 2025, une conférence de presse se tiendra pour annoncer les sélections de l'Équipe de France à l'occasion du Championnat de France à Pontchâteau.
- Le 17 janvier 2025 se tiendra la présentation des vœux économiques de la ville de Liévin avec Xavier BERTRAND.

VI. POINT FINANCIER

Gilles DA COSTA annonce que la FFC a reçu le rapport d'observation provisoire de la Cour des comptes, rapport qui demeure pour l'heure confidentiel et ne peut être divulgué, conformément à la procédure en vigueur. Seuls les principaux contributeurs — le Président, le Trésorier, le Secrétaire général, la direction juridique, la direction financière et la DTN — à l'élaboration dudit rapport en ont été les destinataires. La Fédération doit restituer ses observations pour le 25 novembre 2024 ; la Cour des comptes pourra ou non les prendre en compte pour modifier son rapport. À l'issue de cette étape, une deuxième version du rapport sera communiquée à la Fédération qui pourra faire part de ses ultimes commentaires sans qu'ils puissent la modifier. Toutefois, la diffusion publique dudit rapport sera assortie de ces commentaires.

La FFC fait l'objet depuis le 4 novembre 2024 d'un contrôle fiscal. Pour rappel, les contrôles fiscaux sont une procédure tout à fait naturelle, qui concernent les particuliers, les structures privées et les structures publiques. Ils s'établissent en périodes régulières. Par conséquent, le contrôle fiscal de la Fédération n'est aucunement lié à un élément suspect.

Gilles DA COSTA évoque ensuite la situation du rapprochement budgétaire effectué au 30 septembre 2024 qui se révèle favorable : le résultat cumulé à fin septembre est de 492 k€, il est supérieur de 481 k€ au résultat cumulé attendu au budget rectificatif à fin septembre.

Il adresse tous ses remerciements aux différents auteurs pour leur contribution à cette situation positive dont il expose les éléments saillants.

Vie Associative

Tous les postes font l'objet d'une situation budgétaire meilleure que la situation prévisionnelle, excepté le poste licences qui, à un mois de la fin de l'exercice, a été mis au niveau des licences réellement constatées, lequel s'avère un peu inférieur à l'objectif budgété de 108 500 licenciés.

À noter les centres de coût liés à la vie fédérale qui affichent une économie de 23 k€ par rapport au budget.

DTN

Le budget a été tenu et le résultat connaît un écart favorable de 250 k€ par rapport aux prévisions du budget rectificatif. Parmi les autres éléments positifs figurent le développement associatif (96 k€) ; le médical (55 k€) ; le plan de performance (210 k€) dont l'augmentation des dépenses liées aux Jeux olympiques a été compensée par une gestion rigoureuse des programmes Relève et Détection.

À l'inverse, les frais généraux accusent un écart défavorable de 37 k€, et conformément aux prévisions, l'INF connaît aussi un écart défavorable (-42 k€).

Enfin, s'agissant des stocks, la situation qui était défavorable en 2023 s'est rétablie grâce à la livraison du matériel dédié aux Jeux olympiques.

DERS

Plusieurs économies ont été réalisées en dépit des charges du personnel qui apparaissent supérieures aux prévisions à fin septembre en raison des Jeux olympiques (recrutement de CDD) et des congés qui n'ont pu être pris durant cette période (report calendaire). Le poids de ce dernier élément sera réduit dans l'atterrissage du budget à la fin du mois d'octobre 2024.

À noter l'écart défavorable de 32 000 euros sur les Coupes d'Europe de Cyclo-cross lié à un reversement à l'UEC identifié au 31 octobre 2023, mais qui n'a pas été constaté d'avance et est donc passé à tort sur l'exercice précédent. Il ne s'agit donc pas d'un élément défavorable structurel sur cette opération.

Autres activités

Les différentes données liées principalement aux partenariats, aux échanges et à la gestion de stocks sont conformes aux prévisions.

En conclusion, la gestion de l'année 2024 s'avère positive nonobstant l'intégration du redressement du budget 2023 qui avait connu un dérapage en toute fin de gestion.

Gilles DA COSTA remercie tous les acteurs qui ont permis ce rétablissement en appliquant de manière stricte les méthodes nécessaires à un pilotage précis. Grâce à ces pratiques vertueuses, le budget 2024 connaîtra un excédent positif qui devrait permettre de reconstituer, en accord avec le commissaire aux comptes, quelques éléments de sécurité permettant une bonne exécution budgétaire.

Durant ces deux dernières mandatures, le Siège fédéral s'est attelé à mettre en œuvre des principes rigoureux de gestion et de sécurité visant à assurer la pérennité de la structure associative de la Fédération. Aussi déplore-t-il les commentaires qui font valoir que la présentation de la gestion et des activités générales de la FFC a pour unique objectif la conservation du pouvoir par l'équipe actuelle. Ces critiques masquent clairement la réalité de la complexité du fonctionnement de la Fédération et les principes déontologiques qui s'imposent aux responsabilités qui sont celles des membres du Bureau Exécutif. Quelle que soit l'équipe qui prendra la direction de la FFC le 1^{er} janvier 2025, elle ne rencontrera aucune difficulté dans la dimension budgétaire pour conduire l'action que les électeurs auront décidé de lui confier.

Eu égard à ces différents éléments, il est totalement inapproprié de dire que l'équipe actuelle est prête à toutes les actions possibles pour garder un pouvoir qui représente une charge indéniable. La clôture du budget garantira l'avenir de la FFC.

Le Président adresse toutes ses félicitations à Gilles DA COSTA, à Christophe XHONNEUX, aux directions fédérales et aux élus de la FFC qui ont respecté la dynamique de gestion mise en place offrant à la FFC une sécurité et une pérennité avérées.

Il évoque également les nombreux éléments que la Fédération a dû absorber durant ces huit dernières années, comme le remplacement du CNDS par l'ANS, la crise du Covid, la forte inflation liée à la crise internationale, et la transformation de ses activités (développement, SRAV, etc.). La Fédération a su à la fois s'adapter et se renouveler grâce à la contribution de ses équipes et de ses élus.

Gilles DA COSTA annonce qu'il rencontrera avec le Président le commissaire aux comptes, lequel interviendra au sein de la FFC au mois de décembre, le 9 janvier 2025. Il est précisé que ce rendez-vous sera maintenu uniquement en cas de réélection de l'équipe actuelle.

Il évoque ensuite le budget 2025 qui a été établi dans une logique de continuité de l'activité dans un contexte d'élections fédérales. Il ne tient pas compte d'un nouveau projet de mandat ou de mesures nouvelles significatives. À noter que ce budget qui finance deux Assemblées générales a été construit selon un principe de prudence dans le contexte des économies importantes demandées par le Gouvernement dans le cadre de l'élaboration du budget de l'État, économies qui auront très probablement des répercussions sur la FFC au travers des subventions perçues auprès de l'ANS, des collectivités et autres partenaires publics.

À noter cependant que le candidat qui sera élu pourra reprendre les différents éléments du budget 2025 établi — lequel ne présente absolument aucune impasse — au travers d'un budget rectificatif avancé dans le calendrier.

Les fonds propres de la FFC s'élevaient à 1,5 M€, exercice qui s'est soldé par un déficit de 251 k€. La volonté est de proposer un budget à minima à l'équilibre qui permette de consolider les fonds propres de la FFC.

Ce budget n'est plus affecté par le produit de la prestation sur l'organisation des Jeux olympiques Paris 2024. Toutefois, il porte des flux importants au titre des Championnats du monde de Cyclo-cross à Liévin, des Championnats du monde de Gravel (Nice) et des Championnats d'Europe sur Route (Drôme-Ardèche). À la faveur de ces trois événements majeurs, le chiffre d'affaires de la Fédération est porté à 28 M€, chiffre d'affaires qui sera le plus élevé que la FFC aura à porter.

Parmi les éléments intégrés dans la construction du budget 2025, figurent l'estimation du nombre de licenciés qui a été établie dans un contexte post-Jeux olympiques à 110 000 licenciés ainsi que le recrutement à compter du mois de mai d'un directeur général ou d'une directrice générale de la FFC afin de soulager la Présidence.

En revanche, le budget présenté ne fait pas état de plusieurs éléments, tels que :

- Le projet de mandat du fait des prochaines élections.
- Les travaux de Trappes : une enveloppe est inscrite en investissement, mais le projet n'est pas évalué à date. Des intérêts d'emprunts sur les travaux pourraient courir à compter du lancement du chantier (courant 2025) et l'enveloppe d'investissement sera à ajuster.
- La filiale FVE : aucune remontée de résultat incluse.
- La TVA sur MAD1 et MAD2 sur les factures de Saint-Quentin-en-Yvelines : Les échanges avec Saint-Quentin-en-Yvelines devraient aboutir à une évolution de la facturation des lots MAD1, MAD2 et MAD3, et à une évolution du traitement des frais de structure (rescrit à faire) pour pouvoir déduire un pourcentage de la TVA sur les dépenses mixtes. Toutefois, en l'absence de modification des conventions, d'envoi du rescrit, de facturation 2024 de Saint-Quentin-en-Yvelines, l'hypothèse d'un traitement sur les mêmes bases qu'antérieurement a été retenue.

Ces différents éléments pourront, le cas échéant, être traités dans une prochaine version rectificative du budget 2024.

Le résultat prévisionnel est de 16 k€, soit 3 k€ de plus versus le résultat du budget rectificatif 2024, du fait principalement des éléments suivants :

- Une amélioration sur la vie associative liée à la disparition des coûts inhérents aux Jeux olympiques et à une hausse du produit des licences.

- Une dégradation sur la DTN : une hypothèse de baisse des subventions de 5 % sur les contrats ANS (Performance et Développement) et la fin de plusieurs autres programmes subventionnés a été prise en compte, ainsi que plusieurs déplacements lointains pour des Championnats du monde.
- Le résultat de la DERS qui ne bénéficie plus de la marge réalisée sur la prestation des Jeux olympiques Paris 2024, l'effet de ce dernier point étant notamment atténué par les Championnats du monde de Cyclo-cross de Liévin. À noter des variations importantes en volume de produits et charges du fait des Championnats du monde de Cyclo-cross de Liévin, des Championnats du monde de Gravel (Nice) et des Championnats d'Europe Route (Drôme-Ardèche).
- D'une amélioration des revenus sur les autres activités à la faveur d'une hausse des produits de sponsoring (CIC notamment).

Services généraux

Le budget prévisionnel s'établit à 3 468 k€. Il inclut essentiellement le produit des licences, les droits d'organisation et d'engagement.

S'agissant des produits financiers, ils sont réduits à 30 000 euros en raison de la baisse des taux annoncés et d'une sollicitation plus importante de la trésorerie pour les travaux de Trappes, les grands événements et l'actualisation fortement à la hausse des coefficients des assurances (dont les factures 2024 sont parvenues en septembre, postérieurement aux travaux d'élaboration de la tarification). Eu égard à cette dernière situation, l'insuffisance de la tarification de l'assurance de la FFC par rapport à la charge de ses contrats (licences et organisations) est avérée.

Enfin, le budget 2025 ne contient plus les enveloppes pour les productions de contenus en vue des Jeux olympiques (70 000 euros en 2024).

DTN

La contribution passe de 2 895 000 euros à 3 153 000 euros.

Dans une logique de développement associatif, il a été décidé de ne conserver que les sujets qui ont fait leurs preuves et qui peuvent être déployés sur les territoires en faveur du modèle économique des Comités Régionaux et des Comités Départementaux.

La Performance voit la suppression de l'enveloppe olympique dédiée aux Jeux olympiques, mais en parallèle, elle bénéficie de la dotation d'un budget pour les Mondiaux de Trial (36 000 euros) et d'Enduro (+13 000 euros).

À noter l'importante incertitude qui demeure sur le développement et sur la Performance, quant aux arbitrages à venir sur les contrats ANS.

DERS

Malgré l'absence des Jeux olympiques, l'activité demeure particulièrement soutenue, notamment au travers de l'implication de cette direction sur des événements internationaux et la reconduction intégrale du programme fédéral (Championnats de France, Coupes de France et Trophées de France).

Autres activités

En ce qui concerne la question des stocks, les volumes associés aux contrats en cours de finalisation avec ALE et ELDERA sont supérieurs à la valorisation des volumes 2024. S'ils sont consommés en intégralité, ils représenteront une augmentation des entrées en stocks (la hausse de la variation des stocks négative va de pair avec l'augmentation de la charge affichée en échanges) et également par un montant supérieur à déprécier. Cependant, lors du déménagement des locaux de Montry à Trappes, il conviendra de redéfinir la politique fédérale relative à la gestion des stocks et les conditions comptables *ad hoc*.

S'agissant de la masse salariale, elle est en recul du fait de la fin des Jeux olympiques (la prestation FFC dans le cadre du consortium avait nécessité le renfort d'un certain nombre de CDD en 2024 sur la DERS).

Pour ce qui est des investissements, la priorité a été donnée aux locaux de Trappes. Pour autant, des investissements sont tout de même prévus pour l'achat de matériel, notamment informatique, pour suivre la voie de modernisation de la FFC portée par Fabien RAFFOUX et son équipe.

Gilles DA COSTA déclare que le budget 2025 a reçu un avis unanimement favorable de la Commission des finances le 12 novembre 2024.

Le Président souligne que chaque membre de la Commission des finances s'est exprimé pour saluer les comptes de l'année 2024 et le budget 2025, lequel est à la fois solide et cohérent, et qui a vocation à présenter une continuité de la FFC.

Il met aux voix le budget 2025 exposé par Gilles DA COSTA.

Le budget 2025 est approuvé à l'unanimité des votants.

Le Président remercie les élus du Bureau Exécutif de leur confiance.

VII. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 14 DÉCEMBRE 2024

Yannick POUHEY annonce que les travaux relatifs à l'Assemblée générale électorale du 14 décembre 2024 se poursuivent. Il adresse tous ses remerciements à l'équipe qui œuvre à l'organisation de cet événement qui se tiendra au Centre Piste et dont le coût final devrait avoisiner quatre fois le coût d'un Congrès fédéral puisqu'il y aura une autre réunion annuelle fin février 2025.

Le Siège fédéral continue de diffuser des messages en direction des représentants des clubs, des Comités Régionaux et des Comités Départementaux concernant les modalités d'inscription et de vote. La FFC devrait connaître le nombre de personnes présentes physiquement à l'Assemblée générale le 24 novembre 2024.

La Commission de surveillance des opérations électorales, instance totalement indépendante, communiquera les différents éléments (les candidatures, les systèmes et les temps de vote, les résultats) dans les délais impartis.

Fabien RAFFOUX explique que les clubs ont été relancés à plusieurs reprises pour qu'ils effectuent leurs désignations. À date, 1 112 clubs, soit près de 50 % d'entre eux, l'ont réalisée.

En ce qui concerne l'ouverture des votes, il convient de préciser que l'envoi de près de 8 000 emails se fera en plusieurs étapes pour éviter tout blocage. En conséquence, le délai de réception des emails par les votants sera différent.

Tristan HORREAUX déclare que son service s'attèle à diffuser sur les réseaux sociaux une communication particulièrement pédagogique intégrant notamment des tutoriels qui expliquent le processus de vote.

Le Président confirme que la pédagogie est essentielle.

VIII. CONSEIL NATIONAL DES PRÉSIDENTS DES COMITÉS RÉGIONAUX 22 ET 23 NOVEMBRE 2024

Le Président rappelle que les CNPR ont pour vocation de transmettre des informations fédérales et de partager les différentes problématiques afin d'y apporter des traitements *ad hoc*. Malgré la fin de la mandature, le Siège fédéral a souhaité ce dernier CNPR de l'année 2024, notamment pour échanger avec les nouveaux présidents de Comités Régionaux.

Yannick POUEY expose l'ordre du jour du prochain CNPR comme suit :

Vendredi 22 novembre 2024 – 14 heures — 20 heures

1. Ouvertures du CNPR et informations générales
2. Évaluation des statistiques post-Jeux olympiques
3. Rappel/échanges séminaire OLBIA
4. Échanges sur les aspects financiers 2025
5. Projection du cyclisme à 10 ans région par région (intervention de chaque comité)
6. Point communication

Samedi 23 novembre 2024 – 8 heures 30-12 heures 30

7. Assemblée générale 14 décembre 2024 et Congrès fédéral février 2025
8. Point DTN — Développement/formation/emploi

9. Questions diverses des Présidents des Comités Régionaux

Gilles DA COSTA rappelle que la composition du CNPR sera quelque peu modifiée avec l'arrivée de nouveaux présidents de Comités Régionaux. Aussi suggère-t-il que chaque participant se présente lors de l'ouverture de la séance.

Yannick POUHEY partage cette considération.

Marie-Françoise POTEREAU remarque que le Siège fédéral est régulièrement sollicité sur le sujet relatif à la prévention des violences sexistes et sexuelles. Dès lors, il serait pertinent de l'aborder durant le CNPR.

Le Président déclare qu'une sensibilisation sur ce sujet sera effectuée dans les informations générales, point 1 de l'ordre du jour.

IX. COMMISSIONS

1. Cyclo sportive

Nicolas ANDRÉ déclare que la Commission cyclisme pour tous souhaite doubler les points du Trophée Label d'Or attribués sur la Tricolore, afin de valoriser la cyclo sportive organisée par la FFC et d'augmenter le nombre de participants.

L'attribution des points serait la suivante :

4.2 Attribution des points :

Les points, par catégorie, seront attribués de la manière suivante :

PARCOURS ANNEXES	GRAND PARCOURS
100 points au 1^{er}	130 points au 1^{er}
90 pts au 2^{ème}	110 pts au 2^{ème}
80 pts au 3^{ème}	90 pts au 3^{ème}
75 pts au 4^{ème}	85 pts au 4^{ème}
70 pts au 5^{ème}	80 pts au 5^{ème}
65 pts au 6^{ème}	75 pts au 6^{ème}
60 pts au 7^{ème}	70 pts au 7^{ème}
55 pts au 8^{ème}	65 pts au 8^{ème}
50 pts au 9^{ème}	60 pts au 9^{ème}
49 pts au 10^{ème} et de point en point jusqu'au 57^{ème} (2pts) puis 1 point à tous les participants restants.	55 pts au 10^{ème} et de point en point jusqu'au 63^{ème} (2pts) puis 1 point à tous les participants restants.

Lors de la cyclo sportive « La Tricolore », épreuve organisée par la Fédération Française de Cyclisme, tous les points accumulés sur l'ensemble des parcours seront doublés.

Gilles DA COSTA s'oppose à cette mesure qu'il juge excessive dans la mesure où la FFC s'attribue une disposition particulièrement importante qui s'apparente à une forme de concurrence déloyale. Une telle mesure ne manquera pas de compliquer les relations entre la Fédération et les organisateurs.

Patrick CLUZAUD abonde dans ce sens : en effet, une telle mesure constituerait une concurrence déloyale vis-à-vis des organisateurs.

Face au manque d'attractivité de la Tricolore, il appartient à la FFC de mettre en place des actions appropriées pour relancer cette épreuve.

Tristan HORREAUX indique qu'une réflexion sera menée pour renforcer l'attractivité de la Tricolore.

Yannick POUHEY souhaite connaître l'estimation du nombre de personnes supplémentaires qui participeraient à cette épreuve.

Nicolas ANDRÉ répond que cette mesure permettrait d'accueillir 200 personnes supplémentaires.

Yannick POUHEY met aux voix la proposition visant à doubler les points du Trophée Label d'Or attribués sur la Tricolore.

La proposition est rejetée à la majorité (une abstention).

Nicolas ANDRÉ annonce que la Commission Cyclisme pour Tous souhaite revoir les catégories d'âge dans le cadre des Championnats de France Route Master 2025.

En effet, afin d'être cohérent avec les autres disciplines et avec la population attendue sur ce type de championnat, la commission souhaite supprimer la catégorie 30-34 ans.

En contrepartie, et parce que depuis quelques années la FFC reçoit régulièrement des demandes sur ce sujet, la commission souhaite ajouter la catégorie 70-74 ans, et donc 75 ans et +. Jusqu'alors, la dernière catégorie est celle des 70 ans et +.

Un échange intervient à l'issue duquel il est décidé d'ajourner la suppression de la catégorie 30-34 ans dans l'attente d'éléments complémentaires en lien avec la participation.

Soumise au vote du Bureau Exécutif, la proposition visant à ajouter la catégorie 70-74 ans, et donc 75 ans et +, est adoptée à l'unanimité des votants.

2. Cyclo-cross

Sylvain DUPLOYER explique que la Commission Nationale propose de ne pas mettre de droits d'engagement pour les épreuves de relai mixte au niveau régional, et donc de ne pas prélever la part de 3,70 euros revenant à la FFC (plus de 18 ans), si et seulement si la part du Comité Régional, et en accord avec l'organisateur, est à 0 euro.

Cette mesure s'appliquerait uniquement aux athlètes ayant participé le jour même aux épreuves individuelles.

En ce qui concerne les Championnats de France, aucun droit d'engagement sur le relai mixte ne sera appliqué.

Yannick POUHEY soumet au vote du Bureau Exécutif la proposition suscitée.

La proposition est approuvée à l'unanimité des votants.

3. Piste

Yannick POUHEY indique que lors des derniers Championnats de France Masters Piste organisés au mois de juin 2024, le champion de France a été contrôlé positif lors du contrôle antidopage. Ce coureur qui avait remporté deux titres — Poursuite individuelle et Course aux points — a reçu une notification de l'AFLD lui signifiant sa suspension pour seize mois à compter du 17 septembre 2024 et lui retirant les titres, les médailles, les points, les prix et les gains éventuels.

Au regard de cette situation, la Commission Nationale Piste propose de réattribuer les titres de ces épreuves aux coureurs ayant terminé deuxièmes et de réattribuer également les médailles d'argent et bronze.

Soumise au vote du Bureau Exécutif, la réattribution des titres de Poursuite individuelle et de Course aux points aux coureurs arrivés deuxièmes aux Championnats de France Masters Piste de juin 2024, ainsi que la réattribution des médailles d'argent et de bronze est approuvée à la majorité des votants. Cette situation ne fera l'objet d'aucune publicité.

Yannick POUHEY déclare qu'à la suite de la perte d'un membre extrêmement actif de la Commission Nationale Piste, cette dernière souhaite pouvoir rendre hommage à Michel MEUNIER et pouvoir honorer sa mémoire dans l'attribution de trophées.

À cet effet, les membres de la Commission Nationale Piste proposent qu'un classement général Sprint sur les manches des Coupes de France Avenir U17/U19 soit effectué chaque année et qu'un trophée MICHEL MEUNIER soit remis à chaque catégorie (U15/U17 Femmes, U17 Hommes et U19 Hommes et Femmes), sous réserve d'acceptation de la famille.

Le classement général par catégorie serait établi de la manière suivante :

- U15/U17 Femmes
 - Vitesse individuelle (1^{re} manche).
 - Contre La Montre Départ Arrêté 500 m (2^e manche).
 - Keirin (2^e manche).
- U17 Hommes
 - Vitesse individuelle (1^{re} manche).

- Contre La Montre Départ Arrêté 500 m (2^e manche).
 - Keirin (2^e manche).
 - Contre La Montre Départ Arrêté 250 m (3^e manche).
 - Keirin (3^e manche).
- U19 Femmes
- Contre La Montre Départ Arrêté 500 m (1^{re} manche).
 - Keirin (1^{re} manche).
 - Vitesse individuelle (2^e manche).
- U19 Hommes
- Contre La Montre Départ Arrêté 500 m (1^{re} manche).
 - Keirin (1^{re} manche).
 - Vitesse individuelle (2^e manche).
 - Contre La Montre Départ Arrêté km (3^e manche).
 - Keirin (3^e manche).

Dans la mesure où des manches supplémentaires seraient ajoutées à la Coupe de France Avenir U17/U19, les épreuves de Sprint de la 4^e manche ou plus, viendraient s'ajouter au classement général.

Un tableau d'attribution de point par épreuve sera étudié ultérieurement. Aussi, la Commission Piste propose que ces trophées soient remis à l'occasion de la remise annuelle des trophées des Teams Piste.

Un débat s'en suit et Il met aux voix la proposition visant à effectuer chaque année un classement général Sprint sur les manches des Coupes de France Avenir U17/U19 et à remettre un trophée MICHEL MEUNIER à chaque catégorie (U15/U17 Femmes, U17 Hommes et U19 Hommes et Femmes), sous réserve d'acceptation de la famille.

La proposition suscitée est adoptée à la majorité des votants (trois abstentions).

Yannick POUHEY annonce qu'à la suite du changement de réglementation de l'UCI, les Teams Piste UCI n'ont plus accès aux Coupes des Nations. Afin de préserver une visibilité aux structures Élites pratiquant la discipline de la Piste, la Commission Nationale Piste propose de permettre aux coureurs issus de divers Comités Régionaux de pouvoir constituer une Team Nationale Piste Élite, sous réserve de l'accord de chacun des clubs.

Les structures pouvant prétendre à la labellisation seraient :

- Les structures Clubs.
- Les équipes UCI françaises.
- Les coureurs de clubs (équipes mixtes de clubs) appartenant à la même région.
- Les coureurs de clubs issus de divers Comités Régionaux.

Les délais de retour des candidatures étant fixés au 15 Novembre 2024, et au regard de la proposition de la Commission Nationale Piste, un délai supplémentaire serait

attribué aux équipes demandeuses afin de permettre à chaque structure de pouvoir postuler pour la saison 2024/2025.

Marie-Françoise POTEREAU déclare que la FFC doit imposer la présence d'au moins une féminine dans les Teams Élites dès 2026.

Il soumet au vote du Bureau Exécutif la proposition visant à permettre aux coureurs issus de divers Comités Régionaux de pouvoir constituer une Team Nationale Piste Élite, sous réserve de l'accord de chacun des clubs.

La proposition est validée à l'unanimité des votants.

Nicolas ANDRÉ indique que cette résolution sera soumise au vote du Conseil Fédéral par voie électronique.

Yannick POUÉY évoque le cahier des charges de la labellisation Team Piste Formation et déclare qu'à la suite de la demande des Comités Régionaux d'outre-mer qui souhaitent pouvoir créer une Team Piste Formation, la Commission Nationale Piste propose, afin de favoriser la pratique de la discipline de la piste dans ces territoires, d'introduire cette exception dans le cahier des charges de la labellisation des Teams Piste Formation, sous réserve de l'accord du Comité Régional ultramarin concerné.

Les structures pouvant prétendre à la labellisation sont :

- Les structures.
- Les clubs.
- Les Comités Départementaux.
- Les coureurs de clubs issus du même comité régional d'outre-mer.

Soumise au vote du Bureau Exécutif, la proposition susmentionnée est approuvée à l'unanimité des votants.

X. ÉPREUVES OFFICIELLES

Nicolas ANDRÉ propose à l'attribution pour 2025 les épreuves suivantes :

Trophée Label d'Or

- Cyclo sportive La Vache qui rit, les 24 et 25 mai 2025 (Bourgogne-France-Comté).
- Cyclo sportive Bar-sur-Aube, Les Chemins Blancs, les 14 et 15 juin 2025 (Grand Est).
- Cyclo sportive La Chatel Chablais Lemman Race, les 21 et 22 juin 2025 (Auvergne-Rhône-Alpes).

Le Président met aux voix les attributions exposées ci-dessus.

Les attributions 2025 sont validées à l'unanimité des votants.

XI. QUESTIONS DIVERSES

Nicolas ANDRÉ relaie la demande d'homologation du record d'Emma JIMENEZ PALOS réalisé le 10 juillet 2023 sur le vélodrome de Roubaix dans la catégorie Femmes U15-U17 de l'épreuve Poursuite Individuelle lors du Championnat de France Avenir Piste 2023.

L'ancien record était de 2' 29" 481 et était détenu par Clémence CHEREAU le 7 août 2021 sur le vélodrome de Bourges (FRA).

La performance réalisée par Emma JIMENEZ PALOS est de 2' 26" 832.

Le rapport de l'AFLD ne révèle la présence d'aucune substance interdite.

Soumise au vote du Bureau Exécutif, l'homologation du record d'Emma JIMENEZ PALOS est validée à l'unanimité des votants.

Nicolas ANDRÉ tient à signaler que désormais il appartient à l'athlète prélevé de demander son rapport à l'AFLD en communiquant une copie de sa pièce d'identité. Lorsque l'athlète est mineur(e), il appartient à ses parents de réclamer le rapport.

Afin de rappeler cette procédure, la DERS et le contrôleur fédéral envoient à l'issue du prélèvement un email explicitant la démarche *ad hoc* aux coureurs et aux parents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 30.

La prochaine réunion est prévue le mercredi 4 décembre 2024.

Le Président

Le Secrétaire général

Michel CALLOT

Yannick POUHEY